



DEFENSE DES AVOCATS CHINOIS

publié le **13/06/2018**, vu **716 fois**, Auteur : [Maître Michel BENICHO](#)

On sait que le pouvoir chinois a décidé d'intensifier la répression contre les opposants et notamment les avocats.

On sait que le pouvoir chinois a décidé d'intensifier la répression contre les opposants et notamment les avocats. Ceux-ci sont dans un état de précarité extrême puisque, chaque année, leur licence doit être renouvelée par le pouvoir. Lorsqu'ils déplaisent, la licence et donc le droit d'exercer la profession n'est pas renouvelée.

Mais, la répression va plus loin puisque de nombreux avocats sont en détention.

Les chefs d'Etat occidentaux, lorsqu'ils rendent visite aux dirigeants chinois, ne parlent que d'affaires. Il s'agit de vendre biens et services et, dès lors, il serait malvenu, selon eux, de parler Droits de l'Homme. Il est fini le temps où les dirigeants français rencontrant leurs homologues chinois, évoquaient le respect des droits de l'homme et de façon particulière la situation de tel ou tel dissident. Aujourd'hui seul le marché compte.

Heureusement, il reste Madame MERKEL. Je ne prétends pas qu'elle n'est pas intéressée par la vente des produits, services et biens matériels allemands. En revanche, elle a rencontré, durant sa visite, les épouses de deux avocats qui sont actuellement en détention. Elle a également déclaré avoir soulevé la question des droits de l'homme lors de son entretien avec le Premier Ministre chinois.

Madame MERKEL a donc rencontré, d'une part, l'épouse de l'avocat WANG QUANZHANG qui est détenu depuis juillet 2015 soit plus de 1.001 jours dans un centre de détention du Nord de la Chine. Il n'y a aucune certitude qu'il est d'ailleurs dans ce centre. Son épouse n'a jamais pu le rencontrer ou obtenir de ses nouvelles.

A l'été 2015, plus de 200 avocats et militants des droits de l'homme ont été arrêtés. Le régime a engagé une vaste opération de répression. Il en a libéré un certain nombre. Il en a fait condamner certains à des peines allant jusqu'à 8 années de prison. Le crime de Me WANG est d'avoir défendu des personnes expropriées, des militants des droits de l'homme ou des membres de la secte FALUGONG.

Il attend d'être jugé.

Madame MERKEL a également rencontré l'épouse de YU WENSHENG qui est détenu depuis le début de cette année. Son délit est simple : il a osé réclamer des élections libres.

La Chine procède à la rétention des personnes, sans jugement, sans condamnation. Des personnes sont ainsi assignées à résidence depuis de très nombreuses années.

Tel est le pays avec lequel nous commerçons régulièrement et tels sont les dirigeants avec lesquels le pouvoir a des contacts étroits et réguliers.

Michel BENICHO